



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 122 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les résidents de la rue Curatteau subissent depuis 2003 les vibrations liées au trafic lourd empruntant les sorties et les voies d'accès de l'autoroute 25, malgré des correctifs majeurs apportés en 2017, et que cela affecte de plus en plus leur santé et qualité de vie;

CONSIDÉRANT QUE les travaux effectués leur ont été présentés dans des sessions d'information où les modifications à apporter concernant la voie d'accès à l'autoroute 25 avaient déjà été décidées, sans que les résidents ne soient consultés;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de la voie d'accès à l'autoroute 25 n'ont pas permis d'améliorer le problème des vibrations, mais ont plutôt aggravé la situation;

CONSIDÉRANT QUE le problème des vibrations s'est amplifié depuis l'ouverture aux camions, en novembre 2017, à la voie d'accès à l'autoroute 25 depuis la rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT le refus du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, de prendre des mesures d'atténuation afin de réduire les vibrations;

CONSIDÉRANT QUE cette situation a des impacts majeurs sur la valeur foncière des propriétés de la rue Curatteau;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec que l'accès de la rue Notre-Dame à l'autoroute 25 soit interdit immédiatement aux camions, jusqu'à ce que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports trouve une solution durable permettant aux résidents de bénéficier d'un environnement sécuritaire et de préserver l'intégrité et la valeur des propriétés.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Maka Kotto, député de Bourget

Date de signature de l'extrait